

Une entreprise familiale aux confins de la baie James



Déchargement d'un camion de Bisson & Bisson et alimentation simultanée de la tronçonneuse hydraulique qui peut découper une quinzaine de grumes à la fois.

Dans l'esprit de bien des personnes, le Nord du Québec est aujourd'hui synonyme de cours d'eau et d'électricité. Le bourdonnement d'activité chez Bisson & Bisson Inc., entreprise familiale de Matagami située aux confins de la baie James, vient toutefois rappeler la richesse de la province en conifères.

Grâce à la mécanisation de ses opérations, l'entreprise peut désormais produire jusqu'à 240 000 pieds planches par jour.

Fondée à la fin des années 50 par les frères Bisson, cette usine de bois de sciage est la propriété exclusive de la famille Hippolyte Ayotte depuis 1979. Et cette affaire de famille se porte bien. Chez Bisson & Bisson, on scie chaque année environ 50 millions de pieds planches et 65 p. cent de cette production est acheminée à l'étranger. Le marché américain reçoit environ 24 millions de pieds planches par année, tandis que le marché outre-mer, soit l'Europe et le Moyen-Orient, se partage huit millions de pieds.

M. Hippolyte Ayotte, président de Bisson & Bisson, est particulièrement fier des succès de son entreprise aux États-Unis. "Nous avons un marché immense qui grandit de jour en jour. C'est un marché voisin, que l'on connaît bien et qui est facile à exploiter..."

M. Daniel Ayotte, fils du président et diplômé en génie mécanique, surveille actuellement les travaux de construction d'un deuxième séchoir qui permettra

d'accroître la production de la compagnie et donc, ses ventes à l'exportation. A l'origine de la mécanisation des opérations, M. Daniel Ayotte se préoccupe de rentabiliser les séchoirs tout en diminuant leurs coûts énergétiques. A l'heure actuelle, 10 p. cent des résidus du rabotage sont gardés dans un silo et alimentent l'immense bouilloire qui fait fonctionner le séchoir à pleine capacité. "Plus le bois est sec, précise Daniel Ayotte, moins il pèse et moins le transport coûte cher."

Le reste de la sciure de bois est vendu à l'usine de la CIP à La Tuque (Québec) pour la fabrication de carton. Cette compagnie et Domtar, de Donnacona, se partagent la production de copeaux de Bisson & Bisson, laquelle atteint les 110 000 tonnes chaque année.

M. Ayotte parle de son bois avec fierté. Il le décrit d'abord comme étant très dense, très lourd au pied cube (égal à 0,03 mètre cube). Dans une région où la belle saison est courte, un arbre centenaire atteindra rarement un diamètre de plus de 22,5 centimètres et il mesurera en moyenne 10,5 mètres. Les épinettes blanches et les épinettes noires représentent 95 p. cent de la production de Bisson & Bisson, tandis que les sapins fournissent le reste.

Il n'y a pas que le dur labeur qui fasse oublier l'isolement du Nord. Il règne en forêt, au campement ou à la scierie une atmosphère de famille qu'on retrouve rarement dans une entreprise de la taille

de Bisson & Bisson. Si une soixantaine de travailleurs se sont installés avec leurs familles à Matagami, plus de 30 familles ont choisi de vivre sur les lieux à l'ombre de la scierie. Et M. Bisson y voit des avantages. "Dans les temps difficiles que nous connaissons, il vaut mieux être proche de ses employés et vice-versa", répète-t-il d'un ton convaincant.

Actualités de la SEE, décembre-janvier.

Le snow plane, rêve devenu réalité

Un rêve est à l'origine de la construction d'une super-machine, tenant lieu à la fois de motoneige géante et de yacht, bolide que son propriétaire, M. Delion Lindsay, appelle son *snow plane*.

L'an dernier, M. Delion Lindsay faisait un rêve des plus étranges: il était à bord d'un engin qui pouvait se déplacer autant sur la neige que sur l'eau. Impressionné par l'allure de la machine, il déclara à ses fils et à ses amis qu'il allait en construire une identique. Aussitôt dit, aussitôt fait ... ou presque. Mécanicien de son métier, M. Lindsay fit les plans du *snow plane* sans tarder.

Devant l'air décidé de leur père, Jacques, Guy et Alain proposèrent leur aide.

Après plus de 240 heures glanées chaque soir après le travail et durant les heures libres du samedi et du dimanche, l'ébauche se concrétisa en une machine de 4,2 mètres de long et de 1,5 mètre de large, équipée d'un moteur Datsun 1200 et propulsée au moyen d'une hélice de 1,61 mètre de longueur.

Muni de skis semblables à ceux d'une motoneige, le bolide peut toutefois être modifié avec l'aide de flotteurs pour prendre alors l'allure d'un yacht.

Avec un certain empressement, M. Delion Lindsay se présenta au bureau du ministère des Transports de l'Ontario afin d'obtenir un permis, qu'il reçut immédiatement, son engin répondant aux normes du Ministère.

M. Delion Lindsay a procédé aux premiers tests et les résultats sont concluants. Seul de petits ajustements au moteur s'avéreront nécessaires, a ajouté le concepteur du *snow plane*.

L'engin peut atteindre une vitesse de 160 kilomètres à l'heure, a indiqué M. Lindsay avec satisfaction, mais il n'a pas l'intention d'en faire un bolide de course.

Tiré d'un article de Manon Pincince, publié dans *Le Droit* du 31 janvier.